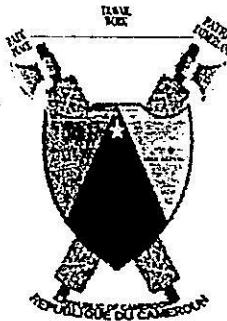


REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

PREFECTURE DE MONATELE

SERVICE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N° 07 /AONO/J03/DDEE- L /CDPM/ DU 28 AVRIL 2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE
(AEP) HYBRIDE AU VILLAGE EYENE, ARRONDISSEMENT DE SA'A, DEPARTEMENT
DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

Le Préfet du Département de la Lékié, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises désireuses de soumissionner à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 07 /AONO/J03/DDEE- L /CDPM/ DU 28 AVRIL 2023 relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable (AEP) hybride au village Eyéné dans l'Arrondissement de Sa'a, Département de la Lékié, Région du Centre que suite à une omission survenue au devis quantitatif et estimatif, certains éléments du DAO sont modifiés ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

Article 8 du CCAP: Ordre de Service

Point 8.3 : Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

Pièce n°7 : Cadre du Devis quantitatif et Estimatif

N°	Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
8	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES				
8.1	Aménagement des infrastructures existantes préalable à la mise en service	ff	1		
8.2	Abonnement au service ENEO	ff			
8.3	Mise en place d'un comité de gestion	U	1		
8.4	Formation d'artisan réparateur	U	1		
8.5	Remise d'une caisse à outil	U	1		
SOUS-TOTAL 8					

RPAO : ENVELOPPE A -VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES

En cas de regroupement d'entreprises, chaque membre du regroupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces A4, A5, et A11 étant uniquement présentées par le mandataire du regroupement.

Lire :

Article 8 du CCAP: Ordre de Service

Point 8.3 : Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Maître d'Ouvrage Délégué et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie au Chef de Service.

Pièce n°7 : Cadre du Devis quantitatif et Estimatif

N°	Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES					
8.1	Aménagement des infrastructures existantes préalable à la mise en service	ff	1		
8.2	Abonnement au service ENEO	ff	1		
8.3	Mise en place d'un comité de gestion	U	1		
8.4	Formation d'artisan réparateur	U	1		
8.5	Remise d'une caisse à outil	U	1		
SOUS-TOTAL 8					

RPAO : ENVELOPPE A -VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES

En cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces A4, A5, A6 et A11 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Par ailleurs, les dates et heures de remise et d'ouverture des Offres initialement prévues pour :

- la remise le lundi 29 Mai 2023 à 12 heures est reportée au lundi 05 juin 2023 à 10 heures
- L'ouverture le lundi 29 Mai 2023 à 13 heures est reportée au lundi 05 juin 2023 à 11 heures.

Le reste sans changement.

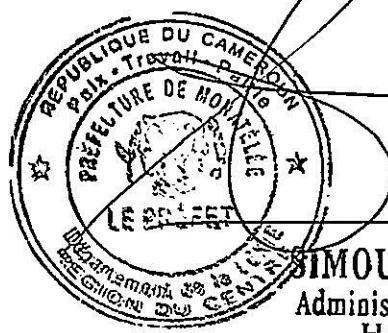
Monatélé, le 29 MAI 2023

Ampliations :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAP/LEKIE
- CDPM
- AFFICHAGE
- Soumissionnaires
- CHRONO/ARCHIVES

Le Préfet

(Autorité Contractante)



SIMOU KAMSU Patrick
Administrateur Civil Principal
Hors - Echelle

